



# PLAN DE PROPETE 2015

- PARIS - 11<sup>ème</sup> arrondissement -

ANNEXE 2 – Prévenir et réduire les déchets.

Communication au conseil d'arrondissement du 11<sup>ème</sup> arrondissement – 18 juin 2015

## En 2014, les déchets dans le 11<sup>ème</sup> c'était :

**Les ordures ménagères :** Collecte réalisée entre 17h00 et 23h00 (sauf le 1<sup>er</sup> mai). Selon les jours, 10 à 16 bennes circulent dans l'arrondissement.

*53 177 tonnes collectées, soit 339,1 kg par an et par habitant chiffre en baisse par rapport à 2011 (-6,90%),, contre 351,9 kg par habitant en moyenne à Paris.*

**Les multi-matériaux :** Collecte réalisée dans les mêmes tranches horaires que la collecte des ordures ménagères. Selon les jours, 4 à 5 bennes circulent dans l'arrondissement. Ce dernier est partagé en deux zones (nord et sud) collectées chacune deux fois par semaine.

*5 388 tonnes collectées, soit l'équivalent de 34,4 kg par an par habitant (moyenne parisienne : 35°kg par habitant).*

**Les cartons :** Collecte spécifique mise en place début 2009, dans le quartier Sedaine-Popincourt, qui a lieu trois fois par semaine en soirée, les mardis, mercredis et vendredis, en complément de la collecte de multi-matériaux des lundis et jeudis.

*114 tonnes collectées.*

**Le verre :** Collecte en porte-à-porte pour les particuliers le mardi matin ou le vendredi après-midi selon les secteurs, de manière ciblée pour les gros producteurs de verre et en apport volontaire pour tout public via les 62 des colonnes à verre présentes sur l'ensemble de l'arrondissement.

*4 587 tonnes collectées, soit 29,2 kg par habitant contre 29,3 kg en moyenne à Paris.*

**Les objets encombrants :** Collectés sur l'espace public après prises de rendez-vous des riverains ou sous la forme de dépôts clandestins détectés par les services de la propreté. Les rendez-vous sont pris pour une collecte dans la demi-journée suivante.

*Quelques 3 000 tonnes collectées dont 275 tonnes de gravats. Sur les 68 315 enlèvements réalisés, 39 789 étaient des dépôts déclarés soit 58%, les dépôts clandestins représentant 28 526 collectes soit 42%.*

### Les déchets issus du déblaiement et nettoyage des marchés alimentaires :

*Ces quatre marchés ont généré 3 368 tonnes de déchets*

**Les déchets issus des corbeilles de rue :** La collecte des corbeilles de rue, dite complémentaire à la collecte de soirée, a lieu tous les matins (de 6h30 à 14h20), elle est mise en œuvre avec deux bennes du lundi au samedi et une benne le dimanche. Elle concerne 60% des quelques 1600 corbeilles les plus utilisées et installées sur le territoire de l'arrondissement.

*1 290 tonnes ont été collectées.*

**La fourniture et la maintenance des bacs :** La fourniture et la maintenance des bacs concernent quelques **28 000 bacs** répartis dans l'arrondissement dont 15 000 pour la collecte des ordures ménagères, 8 000 pour les multi-matériaux et 5 000 bacs pour le verre en porte-à-porte. Quelques 700 interventions mensuelles sont réalisées sur le parc de bacs (sous forme d'ajout, retrait, réparation, fourniture d'étiquettes). «

## Le Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD)

En février 2012, les conseils d'arrondissement et le conseil de Paris ont approuvé le Programme Local de Prévention des Déchets qui vise à réduire le poids des déchets de 7%, soit 31kg par habitant entre 2009 (année de référence) et 2015.

Les actions sont déclinées autour de 4 axes qui structurent la stratégie de mobilisation :

- Axe 1 : Sphère « habitat » - Promouvoir la prévention au plus près des Parisiens, sur leur lieu de vie
- Axe 2 : Sphère « publique » - Relayer les messages de prévention via les principaux services publics (enseignement et santé)
- Axe 3 : Sphère « professionnelle » - Sensibiliser les entreprises, les salariés, les consommateurs et les visiteurs
- Axe 4 : Mobilisation et éco-exemplarité de la collectivité et des services publics.
- Pour chacune de ces sphères, plusieurs actions ont été menées : promotion du compostage collectif, de la collecte des textiles, groupe de travail avec la caisse des écoles sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, sensibilisation des agents de la Ville aux différents gestes et développement d'outils de dématérialisation à la Ville de Paris.

## Le compostage dans le 11<sup>ème</sup>

Cette opération permet aux riverains volontaires de composter une partie de leurs déchets de cuisine et d'obtenir un compost de qualité pour les espaces verts et jardinières de l'immeuble. Elle renforce le lien social dans l'immeuble et réduit sensiblement le tonnage des déchets ménagers. Par ailleurs, elle fait prendre conscience à chacun du gaspillage alimentaire.

Au 31 mars 2015, 18 composteurs et lombricomposteurs étaient en service et 17 dossiers de candidatures étaient en cours d'instruction. Ces équipements sont installés en pied d'immeubles, dans des écoles et des établissements publics.



# PLAN DE PROPETE 2015

- PARIS - 11<sup>ème</sup> arrondissement -

ANNEXE 2 – Document présenté lors de la  
réunion publique du 16 décembre 2014

Communication au conseil d'arrondissement du 11<sup>ème</sup> arrondissement – 18 juin 2015

